

Écho de la Chaire

Mars 2016 Numéro 12

Valérie Guertin & Mireille Cyr

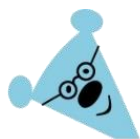
- Le Centre d'expertise Marie-Vincent (CEMV) offre des services aux enfants âgés de 12 ans et moins victimes d'agression sexuelle.

- La Chaire Interuniversitaire Marie-Vincent poursuit une programmation de recherche en lien avec la clientèle du CEMV qui vise à :

- Évaluer les besoins et les capacités des enfants et de leur famille;
- Évaluer les services offerts par le CEMV;
- Étudier les différentes trajectoires de développement des enfants.



FONDATION
MARIE-VINCENT



CENTRE D'EXPERTISE
MARIE-VINCENT

Qui sont les enfants qui bénéficient d'un examen médical à la suite d'une agression sexuelle ?

L'étude présentée dans ce feuillet a comme objectif de vérifier si les enfants qui font l'examen anogénital sont différents de ceux qui n'en font pas ainsi que de documenter les variables qui pourraient influencer le fait de faire cet examen, notamment les caractéristiques de l'enfant, de la famille, de l'agresseur et de l'agression sexuelle.

Buts de l'intervention médicale

(tiré de Allard-Dansereau & Frappier, 2011)

Bien que l'examen médical des victimes d'agression sexuelle soit le plus souvent reconnu comme normal, l'intervention médicale est importante. Quel que soit le résultat de l'examen, cette intervention dépasse le simple examen de la région génitale et anale. Il comprend l'histoire de la victime pour mieux orienter l'examen, un examen général complet, un examen des parties génitales externes de l'enfant et, au besoin, des prélèvements.

Les buts de l'intervention médicale sont multiples et visent, entre autres à :

- › Déceler la présence d'infections transmises sexuellement;
- › Diagnostiquer et traiter les traumatismes génitaux, lorsque nécessaire;
- › Rassurer le parent et l'enfant quant à l'intégrité physique de celui-ci.

Ce dernier point consiste à aborder avec la victime et ses parents leurs inquiétudes et de les rassurer quant à sa condition physique.

Chaire interuniversitaire Marie-Vincent sur les agressions sexuelles envers les enfants

Mireille Cyr, Ph.D.
Université de Montréal
Département de psychologie
TÉL: (514) 343-5968
mireille.cyr@umontreal.ca

Martine Hébert, Ph.D.
Université du Québec à Montréal
Département de sexologie
TÉL: (514) 987-3000 poste 5697
hebert.m@uqam.ca

Mélanie M. Gagnon, Ph.D.
Centre d'expertise Marie-Vincent
TÉL: (514) 285-0505
melanie.gagnon@ceasmv.ca

Fondation Marie-Vincent
<http://marie-vincent.org/>

Centre d'expertise Marie-Vincent
<http://www.ceasmv.ca/>



Portrait des enfants qui ont eu un examen anogénital à la suite du dévoilement d'une agression sexuelle

Deux cents onze (211) enfants victimes d'agression sexuelle et leur parent non-agresseur ont été rencontré au Centre d'expertise Marie-Vincent (CEMV). Ce groupe est constitué de 145 filles et de 66 garçons, âgés entre 6 et 13 ans.

Seize variables sont considérées pour essayer de distinguer les enfants qui ont fait l'examen ou non, dont l'âge et le sexe des enfants, la composition de la famille, l'âge et l'occupation des figures parentales, le revenu familial, les caractéristiques de l'agression sexuelle et des agresseurs, la présence de maltraitance et s'il y a eu entrevue d'enquête policière.

**78 % des enfants rencontrés au CEMV
ont eu un examen médical**

CARACTÉRISTIQUES QUI DIFFÉRENCIENT / FACTEURS PRÉDICTIFS

Les cinq caractéristiques ci-dessous permettent de différencier les enfants qui ont eu un examen médical de ceux qui n'en ont pas eu. De plus, quatre de ces caractéristiques permettent de prédire quels enfants ont plus de chance d'avoir un examen médical.

- Être une **filles**
* caractéristique qui différencie seulement
- Être dans une famille **monoparentale**
- Avoir une mère ou une figure maternelle **sans emploi**
* facteur prédictif le plus important

Hypothèse: les figures maternelles sans emploi sont plus disponibles pour se rendre sur le lieu où se déroule l'examen médical durant les heures d'ouverture habituelles, soit durant la journée les jours de semaine
- Avoir vécu une agression sexuelle impliquant **une pénétration (ou des tentatives) anale, vaginale ou orale**
- Avoir eu un **agresseur âgé de plus de 19 ans**

Référence de l'article original :
Guertin, V. (2013). *L'examen médical à la suite d'une agression sexuelle : qui sont les enfants qui en bénéficient.* (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal, Montréal. <http://hdl.handle.net/1866/10727>